

Sujet : [INTERNET] Fwd: Consultation publique méthaniseur Betheny

De : >

Date : 04/02/2022 à

Pour :

Monsieur le Préfet,

Le nombre d'unités de méthanisation augmente en France, alors que l'Allemagne avec 20 années de retour d'expérience, commence à démanteler et à ne plus fournir d'aides.

Ici, dans le secteur Nord de Reims, limité par la rivière de la Suipe au Nord, **3 méthaniseurs** vont être concentrés (Méhabaz et fort de Fresne)

Le bruit court pour d'autres implantations toutes proches, la pratique est connue, de garder le secret, la surprise et le minimum de temps sont 2 éléments tacticiens !

Je suis un habitant de Bourgogne-Fresne, un village déjà fortement saturé par le trafic poids lourds desservant le site agro-industriel de Pomacle-Bazancourt et qui, dans un avenir proche va se trouver au cœur des implantations de méthaniseurs

On devine, la volonté de créer des petites unités de méthanisation inférieures en exploitation à 100 tonnes/jour, permettant de changer de nomenclature dans la classification des installations (ICPE).

A ce jour certains méthaniseurs en fonction commencent à manquer de carburant, et les exploitants agricoles consacrent spécifiquement une surface de terres destinée au digesteur

Les coopératives et sucreries, qui jusqu'à présent leur donnaient leur déchets, entrevoient de le les valoriser ou de les vendre. Un marché qui n'existait pas va se créer.

l'ADEME fera t-elle respecter strictement les règles élémentaires de méthanisation ?

-Distance d'approvisionnement, (40 km max) pour que le bilan carbone ne soit pas anéanti.
- Nature et qualité des intrants organiques

-Pourcentage consacré à la méthanisation par exploitant (15%) afin de garantir une suffisance à l'alimentation humaine et animale.

Pour pallier à l'insuffisance des intrants, les exploitants se tournent vers d'autres déchets en provenance des secteurs de l'industrie agro-alimentaire, de déchets ménagers des collectivités, boues des stations d'épuration, le tri mécano-biologique.

Mais ces intrants ont un indice méthanogène plus faible, il faut davantage de tonnage de composants pour produire la même quantité de méthane, la performance de l'unité en dépend.

Je crains que tout soit mis en œuvre pour que les méthaniseurs exploitent les volumes correspondant à leurs capacités techniques, voir même au-delà, car souvent implantés sur une surface suffisante pour permettre de grossir et en conséquence, le risque de dérive concernant la nature des intrants.

Le digestat servant de fertiliser, possède les qualités et les défauts des matières introduites dans le digesteur, il représente un risque pour la nappe phréatique, les sols, la biodiversité,...il est à noter que les

abeilles ont déjà disparu de notre secteur

Une surcharge transport PL à un réseau routier non adapté et à une population en souffrance.

Les 3 méthaniseurs qui nous concernent sont positionnés à l'Ouest de l'A34, unique 4 voies desservant le pôle de Pomacle Bazancourt, par contre ils seront majoritairement approvisionnés en provenance des plaines agricoles WNW/ N. pour les intrants

Il faut souligner que jusqu'à présent, les élus n'ont en rien anticipé Le développement du réseau routier ouest du pôle agro-industriel.

L'achèvement de la déviation reliant la D74 à la D966 est un leurre, quand on sait que le sujet revient régulièrement à l'ordre du jour depuis 20 ans ! .Le nombre de trafic poids lourd ne cesse d'augmenter, de par l'accroissement du pôle et l'implantation de nouvelles industries. Il est à noter que les droits d'exploitations sont accordés, sans tenir compte de la saturation des routes et de la dangerosité des traversées de village dépourvus d'aménagements de sécurité.

En période de campagnes betteravières, luzernes, moissons, nous subissons plus de 2000 trafics/ jour, dont près de 40% PL.

La D 274, via la rue Gustave de Bohan à Fresne, servira de desserte entre le pôle agro et le méthaniseur de Betheny, une rue déjà extrêmement dangereuse, de par son étroitesse et son absence de trottoirs par endroits.

Pour terminer, je mentionnerai bien sûr les nuisances sonores et olfactives associées, ces nuisances sont déjà notre quotidien!

Toutefois, il arrive que le vent tourne. rf/ Teknival BA112 Reims 2014)

Pour toute les raisons énumérées, je considère que nous sommes confrontés à une méthanisation déraisonnée, en adéquation à une exploitation de cultures intensives .sur l'un des territoires les plus pollué du pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération